LA NOUVELLE INQUISITION

(1994)

Une chape de plomb s'est abattue depuis quelque temps sur un paysage intellectuel français en pleine transformation. Elle se traduit par des campagnes de presse, des anathèmes, des tentatives de disqualification. Il vaut la peine d'en étudier les mécanismes et de voir comment on en est arrivé là.

L'une de ses premières causes est l'avènement de la tyrannie du *consensus*, née de l'écroulement des grandes idéologies du XXème siècle, de la dérive technicienne vers le règne des « experts » et de la place démesurée prise par les groupes d'intérêts et de pression. L'alliance des techniques de contrôle social et d'un droit identifié au bien, le discrédit du politique, l'abandon à la tutelle rassurante des technocrates, le rôle de plus en plus important joué par des « autorités morales » sans légitimité démocratique, la conversion de la gauche à la sociale-démocratie et de la droite à l'utilitarisme libéral, le recentrage des partis et l'effondrement de la pensée critique qui en ont résulté, ont abouti à une prodigieuse poussée de conformisme.

Il y a les modes, bien sûr, mais au-delà des modes, éphémères et changeante, une sorte de doctrine stable, sinon cohérente, se met en place dans l'opinion. (Du reste, si les modes changent, ceux qui les créent et les imposent restent en général les mêmes). Parallèlement, l'Etat-Providence devient à la fois médecin et policier. Toute une législation nouvelle se met en place, qui reflète une conception hygiénique de la vie sociale. Cimentant le tout, on voit fleurir les politiques et les pensées politiques de la normalité. Jamais on n'a autant prétendu lutter contre l'« exclusion », et jamais on n'a autant rejeté les hérétiques et les déviants. Le type qui s'impose, remarque Bernard Dumont, « est un stéréotype parfait, sujet, si l'on peut dire, de la plus extraordinaire normalisation humaine que l'on ait jamais connue : classe sociale unique, unique *way of life*, individualités interchangeables parce que purement superficielles, horizontalisme, conformisme universel » (1).

Dans *La fête à Venise*, Philippe Sollers avait dénoncé avec bonheur la rencontre des « censeurs analphabètes » et des « surinformés incultes ». Il devait constater ensuite que « la société libérale et marchande a intégré, en douceur, des traits de la société totalitaires » (2). La « soft-idéologie », douce mais pesante, sécrète en effet un nouveau genre totalitarisme. Comme tous les totalitarismes, celui-ci affecte aussi bien la vie publique que la vie privée. Il repose sur l'*intériorisation* de la règle dominante et sur l'installation d'un version médiatico-politique du Panoptique de Bentham. Tandis que la télévision *désinforme* en permanence (sur la « révolution roumaine », sur la profanation de Carpentras, sur la guerre du Golfe, sur les combats dans l'ex-Yougoslavie, sur la famine en Somalie, etc.), le langage de la publicité inspire le style des propagandes. « Transparence » du côté des contrôles sociaux et de la marginalisation des dissidents, « opacité » dans les rapports que l'individu entretient avec lui-même, c'est tout un système de normes omniprésentes qui se met en place, entraînant une « surveillance » de tous les instants. La société ressemble alors de plus en plus à ce « grand hospice » décrit avec humour par Edward Limonov, dont les pensionnaires « sont soignés dans un climat mou, mais cependant disciplinaire », tandis que tous ceux qui font obstacle au consensus sont traités comme autant d'« agités » : « L'idéal de l'Hospice est l'Hospice lui-même » (3).

Posée comme justification suprême, la *morale* s'annexe tout : le droit, la politique nationale et internationale, l'humanitaire-sanitaire et le débat d'idées - tout en oubliant avec superbe l'éthique du quotidien. C'est en effet une morale d'un type nouveau. Elle n'impose plus rien aux comportements individuels, mais dessine un cadre général du jugement pour les affaires du monde, en sorte que l'hypermoralisme ambiant va très bien de pair avec la disparition de toute moralité concrète dans la vie pratique. La réprobation du « crime contre l'humanité » suffit à mobiliser à tout propos des « autorités morales » qui s'épanchent dans les médias, répandant des propos sentencieux et des formules dévotes en forme de slogans publicitaires, au nom d'une humanité vague et d'un universel indéfinissable. La conscience planétaire est ainsi convoquée en permanence devant le tribunal du Bien, où trônent l'Antiracisme, le Devoir d'Ingérence et l'Etat de Droit. Tout cela sur fond de décomposition généralisée, car on n'a jamais autant milité pour l'absolu que dans cette époque où tout est devenu si relatif.

Philippe Murray avait déjà dénoncé voici quelque temps la dictature des vertueux professionnels, « armés d'un terrorisme philanthropique inviolable puisqu'il prétend s'exercer au nom de l'intérêt général et du bonheur de tous » (4). Plus récemment, Georges Sebbag, décrivant cette « fureur hypermorale et médiatique », parlait fort justement de « purification éthique », en soulignant qu'elle est apparue « comme une monnaie d'échange social, une figure politique obligée, un principe moteur spectaculaire de régénération morale » (5).

Ce consensus joue un rôle fonctionnel. D'une part, il vise à compenser l'atomisation de la société et la disparition des liens sociaux organiques, et par suite l'appel d'air sous forme de demande implicite de normes qui en résulte. D'autre part, il permet de détourner l'attention des problèmes concrets qui se posent réellement : chômage, exclusion, misère sociale. Il est en outre fondamentalement antidémocratique. A une démocratie reposant sur le conflit (Ralf Dahrendorf) et se définissant comme le seul système qui admet par principe la contradiction, y compris la contradiction de son propre principe, il tend à substituer une démocratie à base de surveillance constitutionnelle et d'interdictions professionnelles pour les mal-pensants. Il génère, enfin, une hyperesthésie à toute vue non conformiste, savammment instrumentalisée par ceux à qui elle rapporte le plus. C'est ce que constate Alain-Gérard Slama dans son dernier livre, quand il écrit que la France « a inversé en religion du consensus l'excès de ses anciennes passions » et s'inquiète de la voir ainsi « détendre le principal ressort de la liberté et préparer pour l'avenir de terribles dissonances » (6).

« Aucune époque n'a été aussi prospère ni, en principe, aussi libre que la nôtre, écrit encore Slama ; aucune n'a été aussi conformiste (...) Jamais les citoyens des nations démocratiques n'ont autant prôné l'individu, la vie privée, la “société civile”. Jamais les droits de l'homme n'ont été aussi largement reconnus. Jamais pourtant, même au temps de l'Ordre moral, l'esprit et les moeurs n'ont été soumis à une pression aussi constante. Jamais les opinions et les comportements n'ont été à ce point bornés par les préjugés. Jamais l'appareil technique de propagande et de surveillance n'a été, sinon plus contraignant, en tout cas plus sournois. Jamais, en terre démocratique, l'extension du contrôle social n'a été reçue avec une aussi morne résignation. Jamais non plus le pouvoir n'a trouvé en face de lui une opinion plus insaisissable, plus molle. La vertu de s'indigner semble s'être évaporée avec la capacité de choisir. Le troupeau pourrait être plus asservi. Il ne saurait davantage être troupeau » (7).

Et plus loin : « Chacun reste, en principe, maître de sa tonalité, de son tempo et de sa voix. Mais pour peu qu'on s'écarte du registre toléré par le filtre, on sera sûr de ne pas être entendu. Malheur au cadre, au politicien, au professeur, au simple citoyen, qui osent rompre l'harmonie : pour eux, pas d'emploi, pas d'élection, pas d'étudiants. Une phrase, un mot suffisent à renvoyer chacun à sa case (...) Les composantes les plus intimes de notre personnalité sont touchées par cet esprit d'épuration permanente, qui informe le droit, le discours politique et les médias » (8).

C'est que le consensus obéit au principe de la « plus petite différence » : quand les conditions normales du débat ont disparu, toute voix discordante apparaît comme insupportable. L'idéologie dominante, au lieu que sa position surplombante suffise à la satisfaire, sécrète donc tout naturellement

une inquisition qui s'en légitime pour tenter de réduire et de faire disparaître toute pensée non conforme. C'est, au fond, l'application au domaine des idées du principe de l'« ingérence » dans celui de la politique internationale. Seuls ont le droit d'exister les Etats qui acceptent le prêt-à-porter institutionnel imposé par les puissances dominantes. Faute de s'y conformer, leur souveraineté est tenue pour nulle. De même les opinions : elles ne sont reconnues comme légitimes que pour autant qu'elles s'ordonnent aux diktats du moment.

Intervient alors le second facteur permettant de comprendre la situation actuelle, en l'occurrence l'acharnement que déploient, au service de l'idéologie dominante, de petits procureurs intellectuels qui n'ont cessé, au fil des années, d'accumuler errements et reniements et qui, aujourd'hui revenus de tout sauf de la claire conscience de leur intérêt personnel, prétendent distribuer les bons et les mauvais points et décerner, de manière involontairement comique, des certificats d'honorabilité et des brevets de fréquentabilité.

« Le premier devoir de l'intellectuel, écrit Pierre-André Taguieff, est de refuser le mensonge, de se refuser à toute complaisance vis-à-vis des idéologies hégémoniques, des positions bienséantes et des croyances recommandées par les pouvoirs établis, ceux-ci se prétendraient-ils antiracistes » (9). A voir l'état actuel de l'intelligentsia, il y a plus que du surréalisme dans ces propos. Ayant abandonné toute pensée critique, un grand nombre d'intellectuels se sont en effet mués en défenseurs du désordre établi. Selon l'heureuse formule de Jean-Pierre Garnier et Louis Janover, l'intellectuel *engagé* a cédé la place à l'intellectuel *à gage* : « Aux “trois C” qui définissaient sa mission hier - critiquer, contester, combattre -, ont succédé les “trois A” qui résument sa démission aujourd'hui : accepter, approuver, applaudir » (10).

Le drame, c'est qu'il ne leur suffit pas de toucher les bénéfices de leur position de néo-nomenklaturistes. Il faut encore qu'ils persistent à se poser en maîtres à penser. Hier, avec André Glucksmann, ils opposaient au capitalisme l'« unique pensée Mao Tsé-toung ». Aujourd'hui, ils ont abandonné Mao, mais certes pas la « pensée unique ». Tous désormais dévots de l'Etat de droit, adeptes de la religion des droits de l'homme, convaincus des vertus du marché, ralliés à l'occidentalisme libéral, critiquant l'« anti-américanisme primaire » avec la même outrance qu'ils mettaient naguère à le professer, proclamant hautement la nécessité de rompre avec l'idée de rupture avec la même intolérance qui les animaient quand ils vantaient l'exigence révolutionnaire, ils prétendent toujours, du haut de leurs trahisons successives, donner des leçons à la terre entière, conscients d'avoir « évolué » au bon moment, c'est-à-dire sans dommages pour leur carrière, leurs prébendes et leurs émoluments. Sur Staline, sur Mao, sur Pol Pot, ils ont tenu des propos aussi grotesques que grandiloquents, dont on ne

retrouverait pas le dixième chez les plus fascistes des auteurs français concernant Hitler. En l'espace de trois décennies, ils ont accumulé une somme stupéfiante de consternantes sottises, d'affirmations péremptoires, de malversations intellectuelles de toutes sortes. Ils ont adhéré aux idéologies les plus folles et les plus meurtrières. Mais cela ne les empêche pas, Bécassines et Trissotins qui poussent au meurtre par crétinisme, de continuer à sévir dans la police de la pensée après avoir eux-mêmes changé dix fois d'opinion.

« Quoi qu'ils en aient, ajoutent Garnier et Janover, les intellos français continuent à céder à leur péché mignon : persuader chacun qu'ils ont, plus que jamais, raison sur tout, comme si les raisons de les croire étaient sorties indemnes de la déraison à laquelle ils s'étaient laissés aller » (11). Et Jean-François Kahn d'ironiser sur « cette fraction de la gauche bourgeoise (...) qui cherche désespérément à se reconstituer des repères en fascisant systématiquement tout ce qui risque de lui renvoyer à la figure les conséquences de ses erreurs et de ses errements » (12).

Tout le monde sait bien, à vrai dire, que « les plus virulents inquisiteurs sont pour l'essentiel, y compris dans les médias, d'ancien staliniens» (13). Le problème, c'est que tout en ayant changé d'idées, ils n'ont pas changé de moeurs ni de tempérament. Et qu'il en résulte un effondrement de toutes les règles d'objectivité qui avaient cours autrefois dans l'édition comme dans l'Université.

« Ce n'est pas seulement le contenu, souligne Didier Eribon, c'est le projet même de biens des livres publiés aujourd'hui qui ne laisse pas d'inquiéter : l'instruction d'un procès politique généralisé, à coups de jugements anachroniques, de rapprochements arbitraires, d'accusations sans preuves, de généalogies et de filiations intellectuelles fabriquées pour les besoins de la cause, les voilà, les retombées de Mai 68 dans le domaine intellectuel. Les mêmes qui étaient communistes, trotskystes, maoïstes sont devenus aujourd'hui des défenseurs des “droits de l'homme” - l'on ne peut que s'en réjouir - mais ils ont conservé de leur passé ce qui en était l'aspect le plus sinistre : le goût du procès politique, la pulsion idéologique, la passion de l'anathème. Il n'est plus question de commenter les oeuvres, mais d'instituer des tribunaux et d'y faire comparaître tout ce qui est éminent (il y a dans tout cela un fond détestable de ressentiment, de haine pour la grandeur). Ce mode de pensée a diffusé et il imprègne très largement la vie intellectuelle d'aujourd'hui (...) Il s'agit toujours de discréditer, de diffamer, à défaut de pouvoir discuter et de savoir réfuter, celui qui est désigné comme l'ennemi. Le référent politique a changé, mais le principe est identique (...) Le stalinisme est un tempérament. C'est une structure mentale qui perdure chez certains individus à travers leurs multiples évolutions politiques (...) Quand on voit comment se comportent ceux qui devraient être des professionnels du dialogue, de la tolérance, de l'ouverture d'esprit, on ne peut pas s'étonner

de la déliquescence du milieu politique et de la pauvreté des débats qui s'y mènent » (14).

Les nouveaux inquisiteurs croient « lutter contre le fascisme ». Ils se contentent de battre un cheval mort. A coups de nostalgisme incantatoire, d'élucubrations hallucinées, de fureur rétro, ils font du « levier sacré de l'antifascisme » un « fil barbelé de la pensée unique » (Jean-François Kahn). Un quarteron de furieux n'a pas de mal à ameuter Paris dès l'instant qu'il sait appuyer sur les bonnes touches de la dénonciation intellectuel et du conformisme vertueux. Il arrive même que la demande de mensonge grimpe si vite que l'offre n'arrive plus à suivre ! Mais très vite, les masquent tombent et l'on s'aperçoit que nos gardes-barrières de la pensée, qui font du cordon sanitaire leur ligne Maginot, fonctionnent avant tout comme des cochons-truffiers chargés de déterrer les « traces ». « Je ne crois pas beaucoup à la liberté d'esprit en France, dit Raoul Girardet. Ce qui caractérise à mes yeux ce qu'on appelle l'intellectuel français - c'est-à-dire l'individu classe comme membre de l'intelligentsia reconnue -, c'est qu'il a toujours fait appel aux flics pour dénoncer ses adversaires » (15).

La montée, sensible depuis quelques années, de mouvements politiques xénophobes a évidemment pu conforter les censeurs dans la certitude de leur « mission », en même temps qu'elle donnait l'espoir aux gauches décomposées de se refaire une unité de façade. Même là, pourtant, les petits marquis de la délation se sont révélés incapables de produire une analyse critique correcte, c'est-à-dire de situer le problème dans ses dimensions actuelles. Là encore, le recours au passé n'a fait que produire l'incompréhension du présent. Tandis que les uns font bloc autour de Jeanne d'Arc et de Charles Martel, les autres feignent de croire que Hitler est revenu. Au bouc émissaire traditionnel, l'immigré « responsable du chômage et de la délinquance », s'en oppose alors un autre, le « fascisme » ou le « lepénisme », auquel on peut de façon mimétique attribuer présoimptivement toutes sortes d'intentions diaboliques et d'actes répugnants, à commencer par des profanations de cimetières. On rejoue ainsi des guerres qui ont déjà eu lieu : nostalgie contre nostalgie, simulacre de « fascisme » contre simulacre d'« antifascisme », exclusions et anachronismes en tout genre, tandis que s'annonce un monde nouveau sur lequel personne ne veut ouvrir les yeux.

Il n'est jusqu'à l'« antiracisme » du type SOS-Racisme, c'est-à-dire lacrymal et médiatique, qui n'ait abouti à faire renaître la vieille guerre franco-française autour de clivages largement fictifs. « L'exploitation politicienne de l'antiracisme par les socialistes au pouvoir, remarque Pierre-André Taguieff, avait pour objectif de diviser l'opposition de droite, tout en criminalisant l'appartenance droitière (...) L'objectif a certes été réalisé, mais en provoquant un brouillage du clivage droite/gauche, donc en rendant plus difficile l'exercice du jeu démocratique. La politisation de l'antiracisme a ainsi

mis en crise le système politique tout en révélant et en accélérant la crise de l'antiracisme lui-même » (16).

Face à l'adversaire, le modèle indépassable est celui de l'épuration. On sait que celle de 1945 avait touché les intellectuels plus que les industriels ou les chefs d'entreprise, ceux qui avaient continué à publier leurs opinions plus que ceux qui avaient apporté, dans le cadre de leur activité professionnelle, une aide matérielle concrète à la machine de guerre allemande. Cette épuration a créé des habitudes. On a oublié que les intellectuels avaient alors été condamnés dans un contexte bien précis. Ce contexte disparu, on s'est fait à l'idée qu'il est légitime, voire normal, de dénoncer, d'arrêter, d'emprisonner et même parfois de tuer des hommes au seul motif qu'ils ont exprimé certaines idées.

Au besoin, on revient sur des délits déjà jugés pour aggraver les peines à un demi-siècle de distance. On s'empare des noms de ceux qui n'ont plus les moyens de se défendre pour les faire à nouveau comparaître devant des tribunaux d'exception, médiatiques ceux-là. On refusille même les morts, au risque de les faire ressusciter. « Un homme est bien facile à tuer, disait Claude Jamet, mais en le tuant, il arrive qu'on donne des ailes à la parole qu'on voulait, du même coup, anéantir » (17) !

La dernière mode est de débaptiser les rues. Alexis Carrel, à date récente, a été la principale victime de cette pratique symbolique en forme d'anathème anachronique. Il n'est pas le seul. A la suite d'une pétition bien orchestrée, une rue Pierre Drieu La Rochelle a été débaptisée à Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales), pour être transformée en rue Jean-Moulin. En octobre 1992, les élus du conseil régional de Languedoc-Roussillon ont déclaré indésirable le nom de Mario Roustan donnée à la rue centrale de la ville de Sète, ainsi qu'à plusieurs écoles départementales de l'Hérault. Motif : Roustan vota en 1940 les pleins pouvoirs au maréchal Pétain... en compagnie de 569 autres députés, parmi lesquels René Coty et Robert Schuman ! A quand la suppression des rues et des lycées Paul-Bourget, Maurice-Barrès, Charles-Péguy, Frédéric-Mistral, Ernest-Renan, Georges-Bernanos, Jules-Guesde, Hippolyte-Taine et Jean-Cocteau ?

Pendant ce temps, les postes italiennes envisagent d'imprimer en 1994 un timbre en l'honneur du philosophe Giovanni Gentile, pour commémorer le 50ème anniversaire de son assassinat par des partisans. Imagine-t-on en France un timbre à l'effigie de Brasillach ou de Maurras ?

Concernant le vocabulaire employé, Pierre-André Taguieff parle d'une « persistante phobie idéologique et lexicale ». Elle se double de la disparition de toute rigueur sémantique. Les mots sortent du vocabulaire politologique pour devenir des insultes. Ne recevant plus de définition précise, ils deviennent interchangeables, ne conservant qu'une charge affective et

polémique permettant d'illégitimer ceux à qui on les rapporte. Il est de bon ton, par exemple, de dénoncer l'« extrême droite ». On ne trouverait rien à y redire s'il était seulement indiqué ce que l'on entend par là. Or, cette « extrême droite » n'est *jamais* définie, en sorte qu'il est impossible de vérifier la légitimité de son usage comme étiquette. Elle reste un concept élastique, englobant à la carte tout ce que l'on veut y mettre et dont apparemment plus personne n'est capable, ni surtout désireux, de donner la moindre définition.

Il en va de même du « fascisme ». Le fascisme historique, ayant disparu, se retrouve dans la position du vaincu. Or, le vaincu l'est toujours doublement. D'une part, parce qu'il a été défait ; d'autre part, parce qu'ayant été défait, il ne peut plus justifier de ses motifs, en sorte que le vainqueur est le seul qui peut, à sa place, produire son propre récit. Dans le sillage du stalinisme, qui fut le premier à donner au mot une portée hyperextensive, le « fascisme » veut aujourd'hui dire tout et n'importe quoi. Sa polysémie en fait une simple étiquette disqualifiante, le synonyme de tout ce que l'on considère comme mauvais, criminel, autoritaire, despotique et profanateur de sépultures. François Léotard explique doctement que Pierre Bérégovoy s'est suicidé à cause du « fascisme » des médias. Le communisme soviétique est lui-même régulièrement décrit comme « fasciste » (ce qui n'aide pas à comprendre quels étaient les camps en présence durant la Deuxième Guerre mondiale). Enfin, comme si cela ne suffisait pas, on crée des catégories dérivées purement fantasmatiques. Pierre Milza invente l'« ultra-droite », nébuleuse-caoutchouc dont l'« extrême droite » ne formerait que le « noyau dur » (18). A côté du « fascisme », on parle de pensée « fascisante », de comportement « fascistoïde » et, pourquoi pas, de « parafascisme », « métafascisme », « préfascisme », toutes désignations qui, ne voulant strictement rien dire, sont d'un excellent rapport dans le discours courant.

Il se crée ainsi une sorte de « novlangue », analogue à celle dont George Orwell a décrit les « principes » en appendice de son *1984* : suppression des mots « hérétiques », euphémisations de convenance, renforcement des polysémies, sens nouveaux donnés aux mots les plus courants (19). Un bel exemple en est donné par les auteurs de la « Charte Galilée 90 », qui militent très sérieusement « pour la suppression du mot *race* dans l'article 2 de la Constitution » (article qui précise que la France assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens « sans distinction d'origine, de race ou de religion »), considérant que « les races n'existent pas » et que, par conséquent, dénoncer la discrimination selon la race revient encore à accorder à cette dernière un minimum d'existence (20) !

La vogue américaine du *politically correct*, qui s'est traduite par une épidémie de « novlangue » sans précédent, et même par un véritable séisme linguistique (21), commence ainsi à traverser l'Atlantique. Philippe

Sollers n'a pas tort, à cet égard, de dénoncer les héritiers d'Ernest Pinard, le juge qui interdit pour « obscénité » le *Madame Bovary* de Flaubert (22). La seule différence, c'est qu'aujourd'hui l'« obscénité » est politico-idéologique. « Le *political correctness* est déjà installé en France dans les mentalités, affirme Jean-Marie Domenach, et je pense que le mouvement va aller s'amplifiant » (23).

« Nous sommes bien dans une société de débat, ajoute Raoul Girardet, mais où, avec le plus grand naturel, un certain nombre de gens bénéficient d'un préjugé favorable et ont par définition raison parce qu'ils sont dans l'air du temps et que, par ailleurs, ils parlent haut, clair et incessamment. Pour les autres, on peut quelquefois être indulgent. Dans d'autres cas, on est d'une sévérité sans appel. On ne sait pas pourquoi d'ailleurs. De toute façon, le résultat est que ou bien on est condamné ou bien on n'est pas pris au sérieux » (24).

Dans un tel climat, il est bien entendu que le mot « droite » est à lui seul très politiquement « incorrect » ou, pour mieux dire, éminemment *suspect*. « Se regrouper à dix, cent ou mille esprits libres pour refuser de perdre son âme, c'est à coup sûr s'exposer tous les jours au reproche infâmant d'être de droite », notait Dominique Jamet en 1978. Les choses n'ont pas changé depuis. Que la droite conservatrice soit ou non au pouvoir, que la gauche n'en finisse plus de se décomposer et de se renier, ne modifie en rien à cet état de fait : dans le domaine des idées, la pensée de droite (dite aussi « droite de conviction ») est présumée par nature sulfureuse ou coupable, tandis que la pensée de gauche, ou ce qu'il en reste, continue à bénéficier d'une sympathie de principe d'autant plus large qu'elle a aujourd'hui perdu toute charge révolutionnaire. Le postulat implicite est que seule la gauche est fréquentable, et qu'étant seule fréquentable, il n'y a qu'elle qui peut conférer les onctions nécessaires, les brevets de droits de l'homme et les certificats de bonne ou de mauvaise conduite (25).

Ce déséquilibre est perceptible sur tous les plans. Seul un intellectuel de gauche, par exemple, a le droit de changer : on admettra, dans la minute même, qu'il est désormais ce qu'il dit être. Un intellectuel de droite qui affirme avoir évolué est au contraire toujours présumé menteur ; on ne cessera donc de lui renvoyer à la tête les positions qu'il déclare avoir abandonnées. Un passé d'extrême gauche est un excellent passeport pour l'édition, voire pour les cabinets ministériels - et tout le monde sait que l'Amicale des anciens adorateurs de Staline est aujourd'hui le parti le plus puissant de Paris. Un passé d'extrême droite, en revanche, est un handicap à vie. Il ne viendrait à l'idée de personne de considérer qu'Emmanuel Leroy-Ladurie est toujours un « historien communiste », ou Serge July un « propagandiste maoïste », mais Pascal Gauchon est réputé droitiste à vie ! Conséquence : un homme de gauche qui passe à droite est accueilli à bras ouverts, tandis qu'un homme de droite qui adopte des positions de gauche

est repoussé avec indignation, comme nécessairement suspect de vouloir « se dédouaner » ou de tenter se « refaire une virginité » en cherchant à se faire « légitimer » (sic).

Les conséquences sont multiples. La première est évidemment l'instauration du système « deux poids, deux mesures ». Pour avoir rappelé, dans un livre paru il y a quelques années, qu'Aragon, par ailleurs excellent écrivain, se fit aussi au cours de sa carrière « le chantre de la police politique et des camps d'internement » et qu'il n'hésita pas à « appeler au meurtre contre les ennemis de classe », et pour avoir ajouté : « Cependant il fut salué, honoré par tous, comme si son talent pouvait faire oublier le reste. N'y-a-til donc rien qui soit inexcusable, ou certains ont-ils tous les droits ? Pourquoi l'enfer pour Céline, le paradis pour Aragon ?", Edouard Balladur s'est ainsi vu accuser par *Révolution* de pratiquer un « odieux amalgame » et d'« oser absoudre tout un symbole du déshonneur absolu » (26) !

Une autre conséquence est la légitimation des interdictions professionnelles pour délit d'opinion. En 1987, l'historien André Delaporte, professeur agrégé et spécialiste de l'histoire des idées au XVIIIème siècle, voit sa candidature à un poste de maître de conférences d'histoire moderne ouvert à l'université de Nantes écartée, malgré une première délibération qui lui avait été favorable, au motif qu'il a publié quelques années plus tôt des articles dans un journal d'extrême droite. Quatre ans plus tard, le 3 juillet 1991, le tribunal administratif de Nantes, constatant qu'il a été évincé irrégulièrement, annule la décision de la commission universitaire qui lui avait refusé le poste auquel il avait droit. Le ministre de l'Education nationale, qui a aussitôt fait appel, se verra débouter par le Conseil d'Etat le 7 avril 1993. Entre temps, Delaporte, qui avait retrouvé un poste à l'université de Trêves (Allemagne), a été contraint de démissionner de ses fonctions après avoir été dénoncé par ses collègues et boycotté par ses élèves. Rendant compte de la décision du Conseil d'Etat qui le réintègre dans ses droits, *Libération* écrit que les enseignants de Nantes qui lui sont hostiles « se consolent (sic) en faisant remarquer qu'il faudra, pour qu'il puisse intégrer l'université, que sa candidature soit encore entérinée par le Conseil de l'université et que le ministre de l'Education le nomme effectivement » (27). On croit rêver.

De même qu'une vie entière peut être disqualifiée par un épisode de cette vie, de même l'intégralité d'une oeuvre peut être jetée aux oubliettes pour un passage jugé « politiquement non correct ». A priori, par exemple, il devrait être possible d'apprécier la pensée d'Alexis Carrel sans pour autant souscrire dans le détail à toutes ses suggestions. Pas du tout. Désormais tout fait « bloc », et la partie discrédite le tout. S'il y a trois paragraphes « inacceptables » dans un livre de Carrel, c'est l'homme lui-même et son oeuvre entière qui méritent d'être bannis.

L'ostracisme s'étend encore à tout ce que peut écrire un auteur « non conforme », même si cela n'a pas le moindre rapport avec ce qu'on lui reproche. Lancerait-il un journal d'apiculture ou de planche à voile qu'on lui reprocherait de se chercher une « respectabilité ». En 1990, le linguiste Jean-Louis Tristani soumet à la revue d'anthropologie *L'Homme* un savant article sur « Les pronoms balinais de la troisième personne », sujet spécialisé mais fort peu sulfureux. Or, quelques années auparavant, Tristani s'est signalé à l'attention en se prononçant pour le droit à la liberté d'expression des « révisionnistes ». Résultat : il reçoit, en date du 19 juin 1990, une lettre de Jean Pouillon, directeur de la revue, qui lui déclare : « Bien que mes collègues du comité de rédaction et moi-même ayons estimé publiable votre article “Les prénoms balinais de la troisième personne”, nous avons finalement décidé de ne pas le faire paraître. Nous n'avons pas changé d'avis quant à son intérêt intrinsèque, mais nous ne voulons pas que sa publication dans *L'Homme* [vous] serve de caution scientifique (...) Ci-joint le manuscrit, avec mes sentiments dont je vous laisse deviner la nature ». M. Pouillon est une belle âme.

L'idée qu'on puisse être sanctionné pour les opinions qu'on soutient appelle évidemment sa justification interne. On la trouve dans l'affirmation péremptoire que ces opinions n'en sont pas. Une pratique soupçonneuse, fondée sur une conception fausse de la causalité et de la responsabilité, permet de mettre artificiellement en relation des idées et des faits. On crée ainsi la catégorie des « idées totalitaires » (sic) ou « criminelles », celle des opinions qui ne sont pas des opinions mais des crimes. Les nazis avaient déjà inventé les « vies sans valeur de vie ». Les nouveaux inquisiteurs prétendent, dans le même esprit, qu'il y a désormais des théories sans valeur de théorie.

Cette tendance à criminaliser certaines idées, à transformer certaines opinions en délits, n'est pas nouvelle. Longtemps, elle fut l'apanage des adversaires du communisme. Le 22 avril 1927, à Constantine, Albert Sarraut déclarait ainsi : « On ne saurait invoquer en faveur du communisme les droits de la liberté d'opinion. La destruction de la patrie n'est pas une opinion. C'est un crime. Une doctrine dont les tenants préparent le carnage des guerres civiles et font de l'espionnage pour le compte de l'étranger n'est pas une doctrine. Elle est un attentat. Elle est un attentat contre la vie des citoyens et contre l'indépendance du pays. Elle est au ban de la conscience publique ». A la même époque, le publiciste d'extrême droite François Coty ajoutait : « Le parti communiste n'est pas un parti politique. Il réalise une association de malfaiteurs selon l'esprit de la loi pénale. Il ne relève pas plus des gouvernements que des instituts sociologiques. Il relève uniquement des juridictions criminelles. On ne discute pas avec une association de malfaiteurs qui a pour but la destruction de la patrie et de la civilisation » (28).

Le « fascisme » et le « racisme » ont aujourd'hui remplacé le communisme. On a seulement changé d'« ennemi intérieur » et de « conspiration ». Les signataires de l'« Appel à la vigilance » publié dans *Le Monde* du 13 juillet 1993, affirment ainsi que « les propos de l'extrême droite ne sont pas simplement des idées parmi d'autres, mais des incitations à l'exclusion, à la violence, au crime ». Moyennant quoi, ils incitent eux-mêmes à l'exclusion et absolvent par avance la violence, en attendant de légitimer le crime ! Ils n'ont oublié qu'une chose. C'est que si le « racisme » et le « fascisme » ne sont pas des opinions, mais des crimes, alors l'« antiracisme » et l'« anti-fascisme » ne sont pas des opinions non plus, mais de simples moyens de pourchasser le « crime ». En clair : des auxiliaires de l'appareil policier.

Se greffe là-dessus une extraordinaire obsession de la *stratégie*. Toute pensée non conforme reflèterait une préoccupation « stratégique ». Qu'on puisse penser ce que l'on dit ou ce que l'on écrit, qu'on puisse avancer une idée tout simplement parce qu'on la considère comme *juste*, n'effleure pas un instant l'esprit d'individus qui ont depuis longtemps cessé de raisonner en vertu du vrai et du faux. Mais en fait, jugeant les autres d'après eux-mêmes, sournois manoeuvriers prêtant aux autres leur bassesse calculatrice, ce sont leurs stratégies à eux qu'ils révèlent naïvement. Ce sont eux qui jugent la valeur des propositions à l'aune de leur « rentabilité ». Hier, ils ne fallait pas « désespérer Billancourt » en dénonçant le Goulag. Aujourd'hui, critiquer Harlem Désir, ce serait « faire le jeu de Le Pen ». Et donner à penser que Jean Moulin, héros de la Résistance, a pu être *aussi* un agent soviétique, ce serait rétrospectivement faire le jeu de la Gestapo. Dans une telle démarche, c'est bel et bien la valeur de vérité qui disparaît au profit de la *désirabilité*. Pour écarter les « pensées dangereuses » (qui ont pris la succession des « classes dangereuses »), on ne raisonne plus que par les conséquences, réelles ou supposées. « S'il fallait refuser les idées en raison de leurs conséquences, on refuserait pas mal d'idées justes », remarque Edgar Morin (29).

Les tribunaux, trop souvent, entrent dans le jeu. La possibilité donnée à certains groupes de se porter partie civile permet à des minorités de s'imposer à la majorité. Ceux qui avaient commencé par réclamer leurs droits veulent, les ayant obtenus, être le droit à eux tout seuls. Le droit positif se mue alors en droit subjectif, en s'ordonnant aux prétentions des groupes d'intérêts et de pression. La conformité à la loi n'est plus une règle également imposée à tous, mais le moyen d'éliminer la résistance opposée par certains au terrorisme intellectuel institué par des minorités actives grâce à l'imposition forcée de quelques pensées dévotes. La légalité devient une arme de guerre intérieure permettant de condamner les hérétiques, qu'on frappe à la caisse avec des jugements sidérants.

La valeur de vérité d'un discours n'ayant plus aucune importance dès lors

que ce discours provient d'une région démonisée, d'un espace discursif frappé d'interdit, il devient inutile de chercher à le *réfuter*. « La critique n'est pas la passion du cerveau, écrivait Marx, mais le cerveau de la passion. Elle n'est pas un scalpel, elle est une arme. Son objet est son *ennemi*, qu'elle veut, non pas réfuter, mais *anéantir* (...) Elle ne se présente plus comme une *fin en soi*, mais seulement comme *moyen*. Sa passion fondamentale est l'*indignation*, son oeuvre essentielle la *dénonciation* » (30). Certaines doctrines, certaines « idéologies » peuvent donc être dénoncées partout sans plus être jamais réfutées nulle part. L'attribution des étiquettes disqualifiantes permet de faire l'économie de la moindre démonstration. Aux arguments, on répond par des injures, des anathèmes, des excommunications solennelles. D'ailleurs, réfuter impliquerait de débattre. Or, débattre ce serait déjà « être complice ». On se borne donc à anathémiser certaines idées au motif qu'elles sont mauvaises - et la preuve qu'elles sont mauvaises, c'est qu'on les anathémise. Le procédé donne une apparence de dignité à l'ignorance crasse, à l'inculture monumentale ou, pis encore, à une semi-culture sans cohérence ni capacité de surplomb. Dans un premier temps, on ne veut plus réfuter. Dans un second, on n'en est plus capable. « L'ignorance est de rigueur, écrit Pierre-André Taguieff, quand il s'agit d'objets visés par la phobie idéologique » (31).

Comme il ne s'agit plus que d'excommunier, la tâche des chercheurs se ramène vite à des exorcismes rituels. On écrit désormais des articles, des livres et mêmes des thèses universitaires, non pour faire le point sur un sujet, ni pour rassembler une documentation aussi exhaustive que possible, mais pour extraire du dossier les seules données permettant de confortant des conclusions arrêtées par avance. Que les faits retenus ne représentent qu'1 % du dossier, que les citations produites soient outrageusement tronquées, sorties de leur contexte, extraites de toute chronologie, n'a plus aucune importance. C'est la méthode que les Américains appellent « *Start With a Conclusion* » : commencer par la conclusion.

La perversité du système réside dans le fait que ses tenants peuvent se faire gloire de ce qui devrait normalement les couvrir de honte. En bonne logique orwellienne, les méthodes employées impliquent en effet une prodigieuse inversion de toutes les valeurs. L'objectivité, par exemple, devient une faiblesse dans le meilleur des cas, une complicité dans les autres. « A trop vouloir expliquer, on justifie », a-t-on pu écrire récemment à propos de Céline (32). D'où il ressort que pour ne pas justifier, il ne faut surtout ni expliquer ni comprendre. Paul Amar, journaliste à FR-3, et Ivan Levaï, directeur de l'information de Radio-France, ont pu se vanter publiquement de n'être pas impartiaux. « Doit-on réduire notre rôle à celui de spectateurs ? Je réponds non catégoriquement », a dit le premier. « Il faut faire le tri, ajoutait le second. Il y a des choses qui ne se disent ni ne se montrent » (33). Ce qui ne les empêche pas d'être l'un et l'autre des employés du service public, sans qu'on sache très bien si leur rôle est

d'informer ou de faire respecter des tabous.

L'intolérance devenant vertu, la haine elle-même est explicitement revendiquée comme un sentiment positif, voire comme un devoir (« racisme, je te hais ! »). « Nous sommes des sectaires », écrivait fièrement Julien Benda en 1947 (34). « Je hais Faurisson, déclare Pierre Vidal-Naquet. Si je le pouvais, je le tuerais, personnellement ». Et Marguerite Duras : « Je tue Le Pen dans ma tête tous les jours ». « La haine, quelquefois, tient lieu de pensée, mais toujours la rapetisse », se contente de remarquer pour sa part Michel Serres (35).

De tels sentiments s'inscrivent dans une logique, qui est celle de l'universalisme abstrait. Dans les siècles passés, souligne Isaiah Berlin, « l'argument présenté à l'appui de l'extermination des hérétiques avait toujours reposé sur la conviction qu'il était possible, en principe, de convertir l'autre à la vérité, qui était une et universelle, c'est-à-dire accessible à tous, et que seuls les quelques individus trop aveugles et trop pervers pour être sauvés autrement que par les souffrances de la mort étaient perdus sans espoir : car l'on postulait que les hommes, en tant que tels, possédaient une nature commune qui rendait la communication toujours possible et donc moralement obligatoire » (36). L'universalisme profane reprend le même argument en vue d'une persécution nouvelle. Si l'homme est partout le même, il doit être capable d'accéder par la raison à une vérité unique, décrétée vérité officielle. Seuls des êtres distincts du reste de l'humanité, c'est-à-dire *hors-humanité*, peuvent donc persister à penser en dehors des sentiers battus, ce qui justifie la répression dont ils font l'objet. De même que le pacifiste a besoin, quand il fait la guerre, de tenir ses adversaires pour des non-humains, celui qui croit aux bienfaits de la pensée unique a besoin de réduire les siens à l'état de « bête immonde » - engendrée, comme l'on sait, par un ventre inépuisablement fécond (37).

L'Eglise, cependant, a fini par reconnaître la liberté religieuse en distinguant vérité objective de l'objet de la croyance et vérité subjective de l'acte de foi. Les tribunaux français, eux, ont adopté récemment de nouvelles dispositions sur la présomption d'innocence telle que la définit désormais le code pénal. Mais pour nos modernes censeurs, la sincérité compte pour rien et la présomption d'innocence n'existe pas. Qui a préalablement été diabolisé est présumé coupable. Tout le travail est de le faire « avouer ».

A cette fin, tous les moyens sont bons. Contre la droite ou l'« extrême droite », on peut même retourner toute l'imagerie nazie à base de réminiscences médicalo-hygiéniques et animalières. Le « fascisme » est un « bacille », une « peste », une « épidémie ». Ceux qui en propagent le « microbe », le « virus », sont des « agents pathogènes », des « rats », des « pestiférés », qu'il importe d'isoler du grand public, d'empêcher de se faire entendre et de se faire publier. On proclame qu'il ne faut ni leur donner la

parole ni débattre avec eux. On appelle à les parquer dans des « réserves » - des ghettos ? -, à l'écart des grandes institutions médiatiques et universitaires qu'ils pourraient « contaminer ». On lance des appels à la « vigilance ». On « alerte ». On « met en garde ». On met en place un « cordon sanitaire ». Délire révélateur d'une sorte de névrose phobique, qui a permis à Jean-François Kahn d'ironiser avec bonheur sur « le fameux virus poujadisto-populisto-lepénisto-fasciste dont une petite gauche intello-clanique s'est, depuis belle lurette, arrogé l'exclusivité universelle du diagnostic » (38).

Alexandre Soljénitsyne avait déjà observé que « l'Occident, qui ne possède pas de censure, opère pourtant une sélection pointilleuse en séparant les idées à la mode de celles qui ne le sont pas - et bien que ces dernières ne tombent sous le coup d'aucune interdiction, elles ne peuvent s'exprimer vraiment ni dans la presse périodique, ni par le livre, ni par l'enseignement universitaire » (39).

Depuis, on a fait mieux. On a créé des parias de la pensée. Des auteurs qu'on place sous surveillance permanente, dans l'attente (ou plutôt dans l'espoir) qu'ils fassent un faux-pas, qu'ils « dérapent » de façon à ce qu'on puisse les « tenir ». Ces auteurs non conformes se retrouvent en quelque sorte placés sous contrôle judiaicire, assignés à résidence par les flics de la pensée, tenus de justifier à date fixe de leur activité. Il est entendu, une fois pour toutes, qu'ils sont *ontologiquement* mauvais. Ils n'évoluent pas. Ils sont toujours les mêmes, porteurs des toujours mêmes mauvaises pensées. Ce qu'ils font réellement n'a par conséquent plus d'intérêt. Ce ne peut être que mal, et si cela paraît ne pas être mal, c'est que c'est encore plus mal. Jamais on ne leur reconnaîtra la moindre qualité. Ni le talent, ni l'intelligence, ni la culture, ni la sincérité. Le talent n'est d'ailleurs plus une excuse, mais une circonstance aggravante : il augmente la dangerosité. On ne parlera donc jamais de leurs livres, sauf si l'on peut y trouver, au détour d'un paragraphe, trois lignes à partir desquelles on puisse les accabler. On assomme des hommes qui n'ont pas les moyens de se défendre, qui n'ont pas de tribune, car on leur a depuis belle lurette enlevé l'accès aux hauts-parleurs. S'ils protestent, on ne les écoute pas. S'ils écrivent, on ne leur répond pas. S'ils envoient des droits de réponse, on ne les insère pas. L'objectif est qu'ils se taisent, et s'ils ne se taisent pas, qu'on ne les entende plus. L'idéal serait qu'ils se tuent, par découragement, par fatigue, par désespoir. En attendant, on les marginalise, on les pousse à devenir inaudibles, invisibles, impalpables. On les condamne à la mort sèche, c'est-à-dire à la mort civile. Qu'ils existent, à la rigueur, mais à condition que ça ne sache pas. Ils mourront bien un jour. Oubliés des rubriques nécrologiques.

La pratique la plus courante est celle du *soupçon*. Autrefois, on polémiquait sur des étiquettes ouvertement revendiquées ; aujourd'hui, les étiquettes sont *attribuées*. On n'attaque plus les idées qu'expriment les

auteurs qu'on dénonce, mais celles qu'on affirme être les leurs, bien qu'ils ne les expriment *pas*. On suppose que, par principe, ils ne disent pas ce qu'ils pensent et qu'ils ne pensent pas ce qu'ils disent. Ou encore, qu'ils disent le contraire de ce qu'ils pensent dans l'espoir qu'on comprendra le contraire de ce qu'ils disent (sic).

Dans cette optique, le contenu des textes publiés n'a plus aucune importance. On les traite, selon la méthode conspirationniste, comme des gisements d'« indices » à déchiffrer. On les lit « en creux », « entre les lignes », pour leur faire « avouer » qu'ils sont ce que l'on a par avance décidés qu'ils doivent être. Concernant nombre d'ouvrages qui paraissent actuellement, chacun sait bien d'ailleurs que la dernière chose qu'on prend en considération désormais est leur contenu. L'essentiel n'est plus ce que disent les livres, mais ce qu'on dit de ceux qui les écrivent. Les textes sont donc disqualifiés, non en raison de ce qu'on y trouve, mais en raison de ce qu'on n'y trouve pas, mais qu'on feint d'y trouver. Les mauvaises pensées qu'ils sont censés véhiculer sont invariablement décrites comme « voilées », « latentes », « implicites », « feutrées ». Elles revêtent de « nouveaux habits ». Elles « s'avancent masquées ». Comme le Diable, le Mal est d'autant plus pernicieux qu'on ne le voit pas - et que sa suprême ruse est de faire croire qu'il n'existe pas. Parallèlement, on s'interroge sur le « contexte ». Sur les relations des auteurs, sur leurs lectures, leurs références, leurs déplacements. La thématique maccarthyste de la « culpabilité par association » (*guilty by association*) permet des présomptions de proximité, de contiguïté sociologique, relationnelle, psychologique. La copule « proche de », qui ne veut *rien* dire, permet de *tout* laisser entendre, y compris que rien ne différencie X de Y s'ils sont « proches » l'un de l'autre. Tout peut dès lors être pris en compte : le lieu de parution, l'année de publication, l'itinéraire de ceux qui ont publié les textes, les opinions des auteurs avec lesquels ils voisinent. Tout, absolument tout. Sauf les textes eux-mêmes.

Systématisé, le soupçon permet de créer et d'alimenter des *rumeurs*, elles aussi éminemment instrumentalisables. Le phénomène a été remarquablement décrit par Didier Eribon : « Pareils aux accusations de sorcellerie étudiées par Mary Douglas (...) il existe dans le monde intellectuel des phénomènes de rumeurs qui, lorsqu'ils atteignent leur paroxysme, peuvent conduire au bûcher un savant et son oeuvre. Un beau jour, une accusation surgit de nulle part et se met à circuler : elle passe de livres en articles, d'articles en livres, et, du seul fait d'être partout reproduite, elle finit par acquérir la force d'une évidence. Chacun l'emprunte à l'autre et plus personne ne se demande si elle est fondée » (40).

« Une rumeur, ajoute Eribon, est un procès dont le verdict est rendu par avance : l'accusé y est toujours présumé et déclaré coupable. Qu'il se taise et son silence passera pour un aveu. Qu'il réponde et il fait naître une

controverse qui accréditera le soupçon dans l'esprit des lecteurs (...) Aucune preuve n'est exigée de celui qui lance l'accusation. La charge en incombe à la défense. Avec ce paradoxe qu'aucun élément n'est jamais jugé assez convaincant. L'accusation a le beau rôle : un mot, une ligne font généralement l'affaire. Point n'est besoin de produire des documents pour l'étayer : la rhétorique de l'insinuation en tient lieu. Mais pour la réfuter, aucun fait, si déterminant soit-il, ne sera suffisant. Les mêmes qui n'ont jamais apporté la moindre preuve pourront dire, devant tous les éléments qui contredisent la thèse : cela ne prouve rien» (41).

Il y a aussi le *procès d'intention*. En voici un exemple superbe. En 1982, Jean Cau publie un pamphlet contre le régime socialiste intitulé *La barbe et la rose* (42). Dans *Le Canard enchaîné*, Dominique Durand, qui n'a pas apprécié le livre, affirme que « Jean Cau déshonore le pamphlet dans son mauvais pastiche du plus mauvais Drumont » (43). Drumont ? Mais pourquoi Drumont ? Voici : « Il suffit, dans son factum, de remplacer “socialisme” par “sionisme” et “les barbus qui nous gouvernent” par “les juifs” pour renifler le résultat » ! Et si on remplace “Dominique Durand” par “Joseph Goebbels”, qu'est-ce qu'on renifle ?

L'assimilation abusive est un autre procédé argumentatif primaire, qui a été bien étudié par Chaïm Perelman. Pierre-André Taguieff le résume en ces termes : « Ce type d'argument peut se définir par son moyen : faire apparaître une “communauté de nature” entre des faits, des démarches, des institutions, des procédures, des attitudes ou des comportements. Et par son objectif : “étendre des jugements positifs ou négatifs dont bénéficient certains objets à ceux qui leur sont assimilés”. Ce transfert d'évaluations en vertu d'une communauté de nature ou d'essence posée ou présupposée est l'opération principale du discours épidictique, réalisant des blâmes ou des éloges, instituant des illégitimités ou des honorabilités, provoquant des exclusions ou des promotions » (44).

L'amalgame systématise l'assimilation. Prenant prétexte de coïncidences partielles pour conclure à une identité totale, il opère à partir d'un référent de base, dont le caractère répulsif est progressivement étendu à tout ce que l'on aura mis en contact avec lui afin d'obtenir l'effet recherché : la stigmatisation absolue. En argumentant sur des similitudes imaginaires ou des ressemblances mineures, superficielles ou accidentelles, il permet de ramener invariablement le fait nouveau au *déjà vu*. Cela donne des syllogismes tels que : « Carrel était partisan de l'eugénisme, Hitler aussi, donc Hitler et Carrel c'est la même chose ». Cette réduction au Même est bien entendu antagoniste de toute recherche véritable, celle-ci visant toujours en priorité à identifier ce qu'il y a de spécifique dans un phénomène ou dans une idée.

Il y aurait bien d'autres procédés à citer. L'anachronisme, qui amène à

considérer comme « racistes » des écrits typiquement antiracistes des années trente et conduit, en les juxtaposant, à présenter comme contemporains des textes rédigés à vingt ans d'intervalle. Les citations tronquées, massacrées à la tronçonneuse par les *serial killers* de la pensée conforme. La citation mutuelle, qui permet aux diffamateurs de prendre appui les uns sur les autres en se confortant des opinions de leurs complices. Ou bien encore, le *double bind*, qui consiste à placer l'adversaire dans une alternative où, quoi qu'il fasse, il aura tort. Un homme de droite qui ne se réfère qu'à des auteurs de son camp sera ainsi présenté comme « sectaire » ; s'il cite avec sympathie des auteurs de gauche, on dira qu'il cherche à les « récupérer » pour « donner le change » et acquérir une « respectabilité ». S'il se dit hostile aux Arabes, on y verra la preuve qu'il est « raciste » ; s'il s'y déclare favorable, on en concluera qu'« il n'aime pas les Juifs ». S'il est peu cultivé, on le présentera comme un « minus habens » ; s'il est incontestablement érudit, comme un « cuistre ».

« On dit que la vie est chère en France ; c'est possible, mais le plaisir de diffamer y est à bon compte », disait Salomon Reinach (45). Toutes ces méthodes ont en effet le même but : la diffamation. Grâce à elles, on construit des « organigrammes », des « galaxies », des « nébuleuses ». On postule des « passerelles », on invente des « filiations » et des « réseaux ». On exorcise l'inconnu à partir du déjà connu. On frappe les imaginations en jouant sur la peur. On s'appuie sur des réflexes répulsifs, des évidences-pivots, des phobies instinctives ou soigneusement inculquées, des condamnations consensuelles préalablement acquises, à seule fin d'illégitimer inconditionnellement.

Les observateurs, en général, ne sont pas dupes. Mais ils se taisent, par peur d'être « marqués ». Ils n'en pensent pas moins, mais ils s'autocensurent par crainte d'être à leur tour dénoncés comme des naïfs (les « idiots utiles ») ou des complices. Les plus lâches « prennent leurs distances » (46). Lincoln disait qu'« un peuple va vers sa ruine quand les honnêtes gens n'ont plus qu'un courage inférieur à celui des individus malhonnêtes ». Le courage civil est la denrée la plus rare dans les temps de persécutions. « Au XVIIIème siècle, rappelle Jean-Marie Domenach, les penseurs n'avaient pas peur d'écrire librement. Pourtant, ils risquaient la Bastille. Et nous, que risquons-nous ? Pas grand chose, si ce n'est d'être montrés du doigt par des fanatiques, d'être caricaturés, vilipendés par de petits maîtres. Pourtant, nous ne bravons pas cette interdiction (...) Que nous manque-t-il, sinon le courage de nos convictions ? » (47).

Il va sans dire, enfin, que les souffrances infligées aux « hérétiques » n'émeuvent jamais personne. Quand la haine est devenue un devoir sacré, l'insensibilité est de règle. Saint Augustin l'avait déjà dit : « Ne te laisse pas émouvoir par les supplices et les châtiments infligés aux adversaires de la vérité... Que leur cause est affreuse ! Aussi leurs souffrances sont-elles sans

mérite ». Le même raisonnement est à l'oeuvre chez les propagateurs de pensées dévotes relatives à la nouvelle histoire sainte. Après deux siècles de tolérance théorique, les inquisiteurs sont revenus.

La haine est bien difficile à comprendre quand on est soi-même incapable de haïr.

Alain de Benoist

1. « Les philosophies politiques de la normalité », in *Catholica*, juin 1993, p. 11.

2. *L'Evénement du jeudi*, 7 janvier 1993, p. 94.

3. Edward Limonov, *Le grand hospice occidental*, Belles Lettres, 1993, p. 31.

4. Philippe Murray, *L'empire du bien*, Belles Lettres, 1991.

5. « De la purification éthique », in *Le Débat*, mai-août 1993, p. 23.

6. *L'angélisme exterminateur. Essai sur l'ordre moral contemporain*, Grasset, 1993.

7. Ibid., pp. 9-10.

8. Ibid., pp. 12-13.

9. *La force du préjugé*, Découverte, 1988, p. 432.

10. *La pensée aveugle. Quand les intellectuels ont des visions*, Spengler, 1993, p. 230.

11. Ibid., p. 15.

12. *L'Evénement du jeudi*, 4 février 1993, p. 17.

13. Serge Maury, in *L'Evénement du jeudi*, 4 mars 1993, p. 34.

14. *Faut-il brûler Dumézil ? Mythologie, science et politique*, Grasset, 1992, pp. 302-306.

15. « La liberté d'esprit en France », in *Catholica*, août 1992, p. 24.

16. « L'antiracisme en crise. Eléments d'une critique réformiste », in Michel Wieviorka (éd.), *Racisme et modernité*, Découverte, 1993, p. 384.

17. *Engagements. Images et portraits d'écrivains*, SNP, 1949, p. 137.

18. Cf. Michel Winock (éd.), *Histoire de l'extrême droite en France*, Seuil, 1993, p. 157.

19. George Orwell, « Les principes du novlangue » (« *The Principles of Newspeak* »), in *1984*, Gallimard, 1950. Cf. aussi John Wesley Young, *Totalitarian Language. Orwell's Newspeak and its Nazi and Communist Antecedents*, University of Virginia, Charlottesville 1992.

20. Cette initiative surréaliste a donné lieu, dans un colloque, à des débats d'une sottise et d'un grotesque achevés. Cf. Simone Bonnafous, Bernard Herszberg et Jean-Jacques Israël (éd.), *« Sans distinction de... race »*, n° spécial de la revue *Mots*, décembre 1992.

21. Cf. Henry Beard et Christopher Cerf, *The Politically Correct Dictionary and Handbook*, Villard Books, New York 1992.

22. Cf. Piero Sanavio, « Editori, siete schiavi delle censure. Un'invettiva di Philippe Sollers », in *Millelibri*, septembre 1992, pp. 74-76.

23. « La liberté de l'esprit en France », art. cit., p. 29.

24. Ibid., pp. 21-22.

25. On remarquera que les livres et les numéros spéciaux de revues consacrés à la droite ou à l'« extrême droite » se multiplient aujourd'hui sans qu'aucun homme de droite ne soit jamais convié à s'y exprimer. Il va de soi que les auteurs de gauche sont les seuls habilités, non seulement à parler de la gauche, mais également à traiter de la droite, à raconter son histoire, à exposer sa pensée, de la façon qui leur convient et sous l'éclairage qui leur est propre.

26. *Révolution*, 27 mai 1993.

27. *Libération*, 20 mai 1993.

28. *Contre le communisme*, Bernard Grasset, 1927, p. 82 (cf. aussi p. 195).

29. *Magazine littéraire*, juillet-août 1993, p. 20.

30. *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, Aubier-Montaigne, 1971, pp. 59-61.

31. « Sur l'eugénisme : du fantasme au débat », in *Pouvoirs*, janvier-mars 1991, p. 25.

32. Norbert Régina, in *Globe-Hebdo*, 3 mars 1993.

33. *Le Droit de vivre*, septembre-octobre 1992, pp. 14-15.

34. Dans le journal *Action*.

35. *Le Tiers-instruit*, François Bourin, 1991, p. 207.

36. *Le bois tordu de l'humanité. Romantisme, nationalisme et totalitarisme*, Albin Michel, 1992, p. 179.

37. Rappelons ce qu'on oublie le plus souvent quand on manie cette citation, à savoir que le « ventre encore fécond » dont parlait Brecht était celui de la sociale-démocratie.

38. *L'Evénement du jeudi*, 4 février 1993, p. 16.

39. *Le déclin du courage*, Seuil, 1978, p. 30.

40. Op. cit., p. 13.

41. Ibid., pp. 13-14.

42. Table ronde, 1982.

43. *Le Canard enchaîné*, 10 mars 1982.

44. « L'antiracisme en crise. Eléments d'une critique réformiste », art. cit., p. 366.

45. *Mercure de France*, 15 octobre 1931, p. 469.

46. En 1991, après la parution dans *Globe* de propos antisémites extorqués par téléphone à Claude Autant-Lara, les membres de l'Académie des Beaux-Arts, dont le cinéaste était vice-président, adoptent le texte d'une

« motion de défiance » dans laquelle ils « émettent le voeu de ne plus se trouver en présence de M. Autant-Lara ». Le texte a été rédigé par le président de l'Académie, Marcel Landowskin dont le père fut victime de l'épuration en 1945. Poursuivi devant les tribunaux, Autant-Lara est relaxé en première instance, le 12 novembre 1991, puis en appel, le 4 juin 1992. L'Académie des Beaux-Arts n'a jamais prononcé sa réintégration.

47. Art. cit., p. 32.